



Pour ce qui compte
dans votre vie

Assemblée générale annuelle

Le 25 février 2010



David Williamson

Le 25 février 2010

- Investissements importants dans notre groupe Marchés de détail pour soutenir nos clients
- Mise en œuvre de notre stratégie axée sur le client dans les services bancaires de gros
- Réduction du risque et de la volatilité du bénéfice des activités de crédit structuré
- Raffermissement de la position de fonds propres
- Amélioration de la productivité

Résultats financiers de 2009

Résultats financiers de 2009



	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Revenus	3,71 G\$	9,93 G\$
Pertes sur créances	0,77	1,65
Charges	7,20	6,66
Bénéfice net (perte nette)	<u>(2,06) G\$</u>	<u>1,17 G\$</u>
RPA/(perte) (comptabilité de caisse) ⁽¹⁾	<u>(5,80) \$</u>	<u>2,73 \$</u>

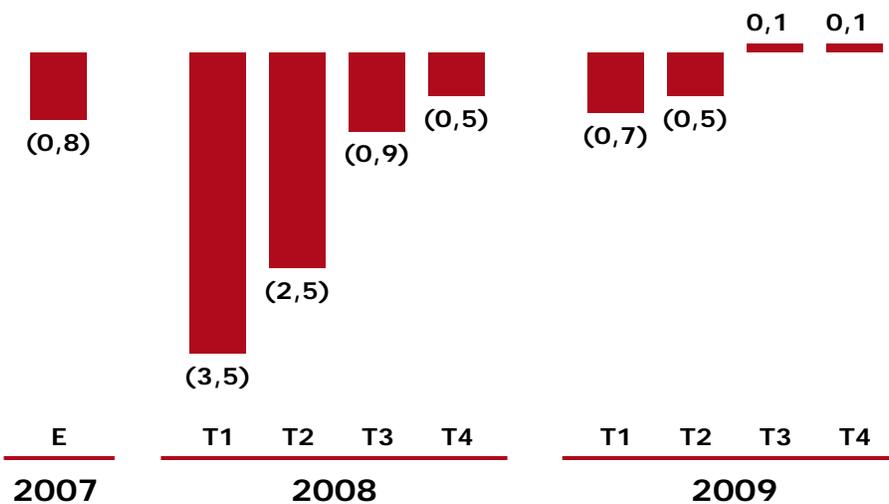
⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR, voir la diapositive 15.

5

Pertes liées aux activités de crédit structuré



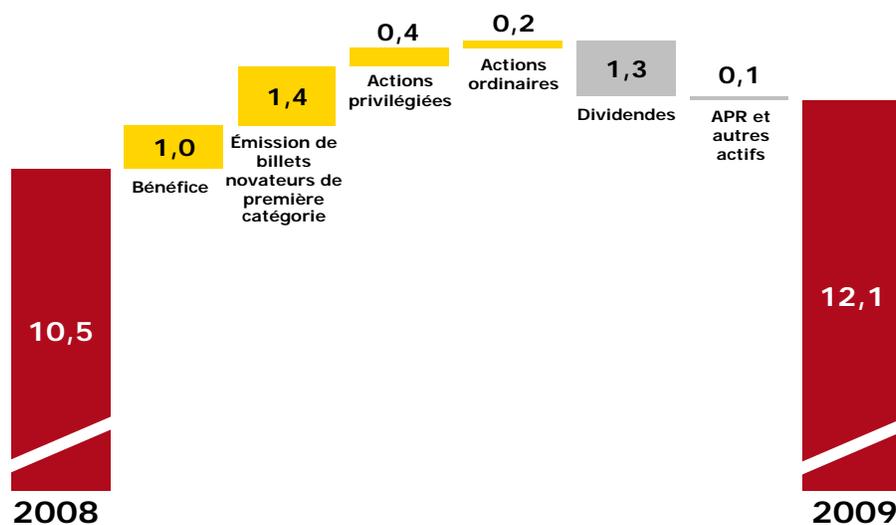
(en G\$, avant impôts)



6

- Réduction du risque
- Réduction de la volatilité

(en %)



Objectifs relatifs aux charges



2005

- ↓ 250 M\$

2006 – 2009

- Égales ou inférieures par rapport au T4 2006

2010 +

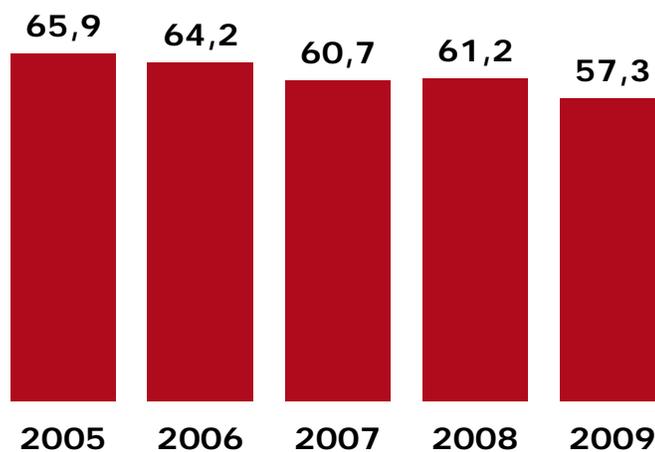
- Croissance des revenus
- Maintien de la gestion rigoureuse des charges

9

Évolution des coefficients d'efficacité⁽¹⁾



(en %, comptabilité de caisse – BIE)



« Déclaré » 85,5 64,4 61,3 183,5 66,4

⁽¹⁾ Résultats à l'exclusion de certains éléments importants; mesure financière non conforme aux PCGR, voir la diapositive 15.

10

Marchés de détail CIBC



(en G\$)	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Revenus		
Services bancaires personnels	5,7 \$	5,9 \$
Services bancaires aux entreprises	1,4	1,3
Gestion des avoirs	1,5	1,3
FirstCaribbean	0,6	0,7
Divers	0,2	0,2
	<u>9,4</u>	<u>9,4</u>
Pertes sur créances	0,8	1,4
Charges	<u>5,5</u>	<u>5,3</u>
Bénéfice net	<u>2,32 \$</u>	<u>1,93 \$</u>

11

Services bancaires de gros



(en G\$)	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Revenus⁽¹⁾		
Marchés financiers	0,6 \$	1,2 \$
Services financiers aux entreprises et Banque d'inv.	0,5	0,7
Divers	(7,0)	(1,5)
	<u>(6,0)</u>	<u>0,4</u>
Pertes sur créances	–	0,2
Charges	<u>1,3</u>	<u>1,0</u>
Bénéfice net	<u>(4,20) \$</u>	<u>(0,51) \$</u>

⁽¹⁾ Les postes de revenus sont présentés sur une base d'imposition équivalente (42 M\$ en 2009 par rapport à 188 M\$ in 2008). Ces montants sont contrepassés dans les revenus totaux. Mesure financière non conforme aux PCGR, voir la diapositive 15.

12

Résultats financiers du T1 2010



13

Résultats financiers du T1 2010



	<u>T1/10</u>
Revenus	3,06 G\$
Pertes sur créances	0,36
Charges	1,75
Bénéfice net	<u>0,65 G\$</u>
RPA (comptabilité de caisse) ⁽¹⁾	<u>1,60 \$</u>
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,0 %

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR, voir la diapositive 15.

14

Mesures financières non conformes aux PCGR



Résultat par action (comptabilité de caisse), coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) et base d'imposition équivalente

Pour obtenir plus de précisions, consulter les mesures financières non conformes aux PCGR dans les Notes aux utilisateurs, à la page i du document Information financière supplémentaire du T1/2010 sur le site www.cibc.com/francais.

Résultats à l'exclusion de certains éléments

Les résultats rajustés pour faire état de certains éléments importants représentent des mesures financières non conformes aux PCGR. La Banque CIBC est d'avis que ces mesures non conformes aux PCGR permettent de mieux comprendre les opérations. Les investisseurs trouveront peut-être ces mesures utiles à l'analyse du rendement financier.

15

Énoncés prospectifs



De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations que nous faisons concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2010 et les exercices subséquents. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux incertitudes et aux risques inhérents qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats avancés dans nos énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les risques de crédit, de marché, d'illiquidité, d'exploitation, les risques environnementaux et de réglementation, ainsi que les risques juridiques et de réputation, et les risques stratégiques; les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications apportées aux règles et aux normes comptables, et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements apportés à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations de l'infrastructure publique et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; l'évolution des politiques monétaires et économiques; les fluctuations des taux de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer de nouveaux produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité à attirer et à fidéliser des employés et dirigeants clés; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indument. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans cette présentation ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

16